Surveillance in utero pendant le travail

Problématique

Les sages-femmes ont l'obligation déontologique et légale de prodiguer des soins conformes aux données actuelles de la Science.

La surveillance du fœtus in utero nécessite une vigilance toute particulière à la fois pendant la grossesse et lors du travail. Il paraît indispensable que les sages-femmes, tout au long de leur exercice, restent expertes sur l'analyse du rythme cardiaque fœtal, son interprétation et anticipent les conduites à tenir face aux anomalies éventuelles dépistées.

De plus les recommandations pour la pratique clinique (ANAES, 2002) doivent être maîtrisées et les autres méthodes de surveillance fœtale in utero parfaitement comprises.

Cette journée d'actualisation des connaissances s'inscrit dans ce contexte.

ODPC évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours)

Objectifs

A l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables de :

- ✓ Maîtriser l'analyse du rythme cardiaque fœtal lors du travail et de l'accouchement.
- ✓ Optimiser et harmoniser les conduites à tenir face à des anomalies de RDF.
- ✓ Connaître les RPC liées à la surveillance fœtale pendant le travail.
- ✓ Faire un lien pertinent avec les autres moyens de surveillance du bien être fœtal in utero
- ✓ Maîtriser les normes des différents moyens de surveillance et comprendre la physiopathologie des modifications biologiques.

Public concerné

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales. Possibilité d'une prise en charge et indemnisation OGDPC (organisme évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours).

CHRU BREST CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE

UBO université de bretagne occidentale

Développement Professionnel Continu 2014

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES :

Surveillance in utero pendant le travail

(RCF, pH, lactates…)

19 juin 2014
et 13 novembre 2014 à BREST
(Site Pôle Santé / UBO)

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE BREST
22 Avenue Camille Desmoulins
CS 93837
Tél : 02.98.01.71.65 – Fax : 02.98.01.82.00
Email : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

N° déclaration existence CHU 5329P015629

Bulletin d'inscription

A nous retourner **avant le 1er juin 2014**

NOM : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

.....

Tél. (pro) : …../…../…../…../…./….

Fax. (pro) : …../…../…../…../…./….

E-mail : .....@.....

Adresse personnelle : .....

.....

.....

Tél. : …../…../…../…../…./….

E-mail : .....@.....

Tarif des journées :

- 200 € si prise en charge Formation Continue ou OGDPC
- 130 € si prise en charge individuelle

Possibilité de restauration sur place le midi (environ 6 € par repas)

La Trésorerie du CHRU de Brest vous adressera une facture après enregistrement de votre inscription par l'Ecole de Sages-Femmes.

Jeudi 19 juin 2014

Matinée :

Pr Collet/ M.Le Gallais- Lochin

8h45-9h00 : Accueil des participants

9h00-9h30 : QCM pré-test permettant un état des lieux des connaissances des participants.

9h30-11h00 : Rappels physiologiques sur la circulation utéro-placentaire.

Le rythme cardiaque fœtal :

- Etude des contractions
- Anomalie des contractions
- Description du RCF physiologique (pendant le travail) : RPC
- RCF pathologique
- RCF d'expulsion

11h15-12h30 : Travail sur situations cliniques concrètes et analyse de RCF.

12h30-13h30 : Repas

Après-midi :

13h45-16h00 : A partir de situations cliniques concrètes et de RCF, conduite à tenir, analyse des résultats et pratiques obstétricales associées. PH / lactates / Stan (+/-) : rappel physiologiques et normes.

16h00-17h00 : QCM post-formation et réponses aux questions. Définition des axes de progression pour chaque participant.

Entre les 2 étapes de formation présentielles, nécessité de sélectionner au minimum 1 situation clinique d'une patiente en per partum.

Une photocopie du RCF (au minimum 30 minutes) soit pendant le travail ou l'expulsion corrélée à une photocopie du partogramme anonymisé est souhaitée.

Une synthèse rapide de dossier doit être réalisée, ainsi que la conduite à tenir proposée, en identifiant éventuellement les éléments qui ont posé problème.

Jeudi 13 novembre 2014

Pr Collet/ M.Le Gallais- Lochin

Après-midi : Analyse de pratiques

13h30 17h30 : A partir de RCF collectés par le participants, travail d'analyse de pratiques concret, étayé par de la littérature en lien avec les RPC

17h15-17h30 : Evaluation de la formation et identification des axes de progression